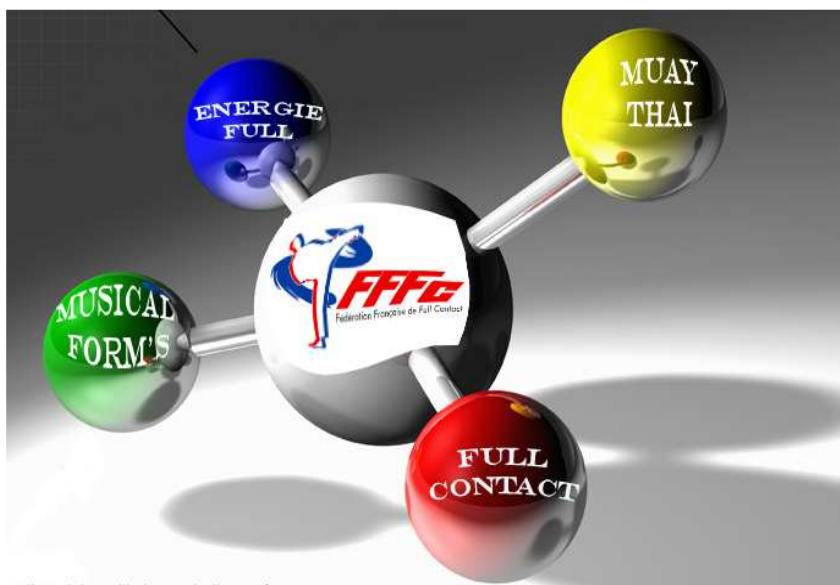


STAGE FORMATION BMF FULL CONTACT/ENERGIE FULL/MUAY THAI MUSICAL FORM'S



**Du 15 au 19 octobre et 12 au 16 novembre 2007
CREPS DE CHALAIN**

Les diplômes sont mis en place par la Fédération dans le cadre de l'article 21, titre 5 du décret n° 2002-648 du 29 avril 2002 relatif à l'agrément des fédérations sportives en accord avec le Ministère de la Jeunesse et des sports.

Il est donc obligatoire de posséder un diplôme reconnu pour enseigner le Full Contact et ses disciplines associées.

Le Brevet du Moniteur Fédéral reconnaît la compétence d'un enseignant capable d'aborder les activités du Full Contact de façon ouverte, maîtrisant les différentes composantes de notre pratique.

Avec ses neuf unités de formation, il représente une qualification importante dans le domaine de l'enseignement des activités du Full Contact. Le Brevet de Moniteur fédéral est un technicien doté des qualités d'animateur et de pédagogue.

C'est un enseignant bénévole.

Le Brevet de Moniteur Fédéral permet d'être exempté du test de sélection de l'examen d'entrée en Formation au Brevet Professionnel. Mention Full Contact ou Muay Thai

Condition de participation :

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Etre licencié à la FFFCDA
- Présenter les pré requis

Condition d'inscription :

Droit d'inscription :

380 euros

Hébergement

Pension Complète :

400 euros

Date limite d'inscription :

25 septembre 2007

Stage limité à 30 places

DOSSIER D'INSCRIPTION

à renvoyer à : Jean Michel REYMOND DTN Adjoint FFFC DA
3 rue des Jasmins 66140 Canet en Roussillon
Tel : 06 07 13 92 62 Email : reybox@aol.com

Le stage

Photo

Diplôme souhaité	Choix	Lieu
Moniteur Full Contact		CREPS CHALAIN 15 au 10 octobre et 12 au 16 novembre 2007
Moniteur Energie Full		
Moniteur Musical Form's		
Moniteur Muay Thai, Pancrace		

Votre identité

Madame, Mademoiselle, Monsieur	
Votre nom de naissance	
Votre nom d'époux (se)	
Vos prénoms	
Votre date de naissance	
Votre nationalité	

Votre adresse

Adresse :	
Code postal :	Commune :
Tel domicile :	Tel portable :
Fax :	
Email :	

Votre situation actuelle

Êtes-vous : salarié travailleur indépendant bénévole
demandeur d'emploi

Dans une autre situation (précisez) :

Votre règlement

Droit d'inscription	Hébergement
N° de chèque 380 euros à l'ordre de la FFFCDA	N° de chèque 400 Euros à l'ordre de la FFFCDA

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

(A joindre à toute inscription des stages du Brevet du Moniteur Fédéral)

Je soussigné :

Licencié n° :

Club :

M'engage sur l'honneur à suivre la formation complète du Brevet de Moniteur Fédéral

L'attribution du diplôme sera définitive quand mes 9 UF seront validées et les pré requis validés

***Rappel des pré requis**

UF 1 : AFPS

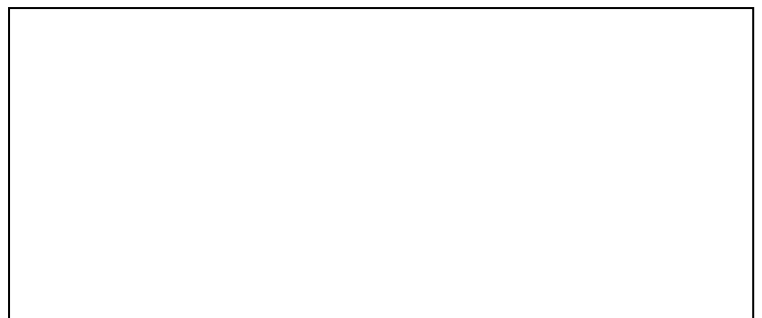
UF 6 : livret de formation

UF 8 : Ceinture Noire 1^{er} Degré FFFC (Full Contact), Praciat Noir, CN 1^{er} (Musical Form's)

UF 9 : Diplôme d'arbitre stagiaire départemental

Signature du Président de Club

Cachet du Club



Fait àleSignature du stagiaire

REGLEMENTATION SUR LES STAGES FEDERAUX

- 1) Les stages sont dirigés par les cadres d'Etat ou fédéraux titulaires du BPJEPS activités pugilistiques « mention Full Contact ».
- 2) Les stages s'adressent aux pratiquants, compétiteurs, enseignants et dirigeants **licenciés à la FFFCDA**.
- 3) Les informations concernant les stages sont adressés à toutes les ligues. Les correspondants se doivent de les diffuser très largement afin que tous les pratiquants des clubs soient informés.
- 4) La licence et le passeport sportif à jour devront être **OBLIGATOIREMENT** présentés lors de l'ouverture du stage.
- 5) Les stagiaires devront impérativement se présenter aux stages, entraînements et examens techniques **en tenue de Full Contact**.
- 6) Toute personne qui perturbera le bon fonctionnement du stage pourra être exclue sur décision du directeur de stage, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité.
- 7) Toute dégradation du matériel sera à la charge des responsables de ces faits.
- 8) La fédération se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre des participants est insuffisant. Dans ce cas, les stagiaires inscrits se verront rembourser la totalité de leurs frais d'inscription.
- 9) Une attestation de stage sera délivrée à l'issue de chacun des stages à la demande des stagiaires.

REGLEMENTATION SUR LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

- 1) Respecter les conditions particulières de participation existant pour chaque stage (ceintures, diplômes minimum)
- 2) Utiliser une fiche d'inscription par stage et par personne
- 3) **Les dates limites d'inscription doivent impérativement respectées.**
- 4) **Aucune demande d'inscription effectuée par téléphone ou sur papier libre ne pourra être prise en compte.**
- 5) Toute résiliation doit être faite par courrier. Dans tous les cas, les frais de constitutions de dossier correspondant aux droits d'inscription seront retenus pour tout désistement à moins de 15 jours du 1^{er} jour de stage.
- 6) Pour le chèque concernant les frais d'inscription, il ne sera encaissé qu'au premier jour de stage
- 7) Pour toutes les arrivées anticipées et les départs retardés, le stagiaire prend directement contact avec l'établissement d'hébergement (réservations et règlements)
- 8) Les prés requis pour les stages de formation ne sont pas obligatoires
- 9) **Pour valider un diplôme, le stagiaire doit fournir tous les prés requis indispensables au diplôme visé.**